



PROJET

PÉDAGOGIQUE

2023

ALSH DE HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ
SECTEUR DE MASSIAC



SOMMAIRE

A) Présentation de l'ALSH.

1 -Le territoire

- a) Situation géographique
- b) Situation démographique

2 -La structure

- a) Caractéristiques
- b) Organisation des espaces

3 - L'organisateur

4 -Journée type

5 -Publics accueillis

6 -Partenaires

7 -Composition de l'équipe pédagogique, rôles et fonctions

B) Projet pédagogique de l'équipe d'animation.

1 -Valeurs et intentions éducatives

2 -Moyens mis ou à mettre en oeuvre

3 -Organisation des actions

4 -Coordination d'équipe, évaluation des actions

A) Présentation de l'ALSH.

1 - Le territoire

L'ALSH intervient au Pôle enfance jeunesse situé 36, Avenue du Général de Gaulle à Massiac.

Massiac est situé au centre d'une vallée et au confluent de trois rivières : l'Alagnon, l'Alagnonnette (dite aussi *l'Igoune*) et l'Arcueil. À l'ouest commencent les monts du Cézallier, à l'est ceux de la Margeride. Au nord, deux éperons basaltiques ferment la vallée.

Située à 530 mètres d'altitude la vallée bénéficie d'un climat d'abri sec (676 mm/an) et relativement doux. L'ensoleillement moyen est d'environ 2000h/an. La température moyenne est de 10 °C avec une forte amplitude annuelle.

Massiac est placée sur l'autoroute A75 (Clermont-Ferrand-Montpellier) à l'embranchement de la N122 allant vers Aurillac. La ville est desservie par la gare de Massiac-Blesle sur la Ligne Figeac - Arvant, qui la met en liaison directe avec Clermont-Ferrand (environ 1h05), Aurillac (environ 1h15) et Béziers.

Cette situation a valu à la ville le surnom de « Porte fleurie du Cantal ».

Depuis 2017, la commune de Massiac fait partie de Hautes Terres Communauté, une structure intercommunale créée le 1er janvier 2017 et correspondant à la réunion des communautés de communes du Pays de Massiac, du Pays de Murat et du Cézallier.

Ce regroupement avait été proposé par le préfet du Cantal et correspond à l'ancien arrondissement de Murat, auquel on a ajouté le canton de Massiac.

L'Accueil de loisirs sans hébergement de Hautes Terres Communauté antenne de Massiac accueille prioritairement des enfants du Cantal (notamment les enfants de l'ancien territoire du Pays de Massiac) mais également des enfants d'autres départements.

2 - La structure

Partageant les locaux du Pôle Enfance Jeunesse avec le Relais Petite Enfance (RPE), l'ALSH utilise (mise à disposition) différentes salles :

- Une salle principale; incluant le bureau pour la direction
- Une petite salle d'activité;
- Une réserve pour le matériel pédagogique;
- Une cour.
- Les sanitaires

Elle fonctionne durant les vacances scolaires suivantes :

- + Vacances d'hiver : Ouverture sur les 2 semaines,
- + Vacances de printemps : Ouverture sur les 2 semaines,
- + Vacances d'été : Ouverture sur 7 semaines à partir de début Juillet,
- + Vacances d'automne : Ouverture sur 1 semaine (1^{ère} semaine d'Octobre)

3 - L'organisateur

L'association ville Auvergne. Gère aujourd'hui 12 accueils de loisir et 5 accueils du Mercredi, 1 accueil périscolaire et 1 centre d'accueil d'adolescents et plus de 6500 adhérents.

L'Association Ville Auvergne est en partenariat avec Hautes Terres Communauté pour gérer différents Accueil de Loisirs Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du territoire (Allanche, Massiac et Murat)

4 - Journée type :

8h00-9h30	Accueil des enfants et des parents Activités intérieures libres et surveillées (Coloriage, lecture, jeux de société...)
9h30-11h45	Mise en place des groupes Activités des groupes
11h45-12h00	Rangement des ateliers des activités Hygiène
12h00-13h00	Repas
13h00-14h00	Retour au centre - Activités extérieures calmes Accueil des enfants et des parents
13h30-15h00	Temps calme pour les 3-6 ans (lecture, sieste) Jeux calmes pour les 6-12 ans (lecture, activités manuelles, jeux)
14h00-16h30	Activités des groupes
16h30-17h00	Goûter
17h00-18h30	Activités libres surveillées Accueil des parents, départ échelonné des enfants et des parents

5 - Publics accueillis

La structure accueille des enfants de 3 à 12 ans en journée ou en ½ journée (avec ou sans repas).
Accueil d'enfants handicapés en concertation avec les parents et en fonction de l'autonomie de l'enfant.

6 - Partenaires

- La DDCSPP contribue au bon déroulement par le biais de ses contrôles mais aussi par son soutien pédagogique et réglementaire. Ils sont des interlocuteurs privilégiés pour tout ce qui concerne la législation, les règlements ou la formation et les diplômes.
- La CAF accorde des aides financières aux familles et fixe des tarifs abordables en fonction des quotients familiaux. Elle est aussi un soutien financier de l'ALSH, tout comme la MSA
- Depuis 2016, des chéquiers « Pass Cantal » ont été mis en place par le Conseil Départemental pour permettre à tous les jeunes cantaliens, sans critère de ressources, âgés de 3 à 17 ans, d'accéder plus facilement, en dehors du temps scolaire, à la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs. Ils sont donc utilisables pour le centre de loisirs.
- Notre ALSH est un élément fort de la vie locale; il développe aussi des partenariats avec les acteurs locaux, ainsi qu'avec les autres ALSH de la Communauté de Communes (sorties communes, journées inter centres).
- L'appoint pour les goûters et petits matériels est effectué chez les commerçants de proximité. Lorsque cela est possible, les intervenants extérieurs proviennent des associations locales.
- Nous proposons les repas de midi, pendant les petites vacances et les vacances d'été, en partenariat avec le restaurant "Le Relais" avec qui nous avons établi une convention (les repas sont pris dans l'ALSH avec un portage en liaison chaude et/ou froide, pas de déplacement des enfants).

7 – Composition de l'équipe pédagogique, rôles et fonctions

L'équipe pédagogique est composée de :

- * Un(e) directeur/trice de l'ALSH
- * Un ou plusieurs animateurs/trices en fonction des besoins d'encadrement de chaque période et dans le respect de la réglementation en vigueur.
- * Tout autre personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'ALSH (personnel de restauration, bénévoles pour stage ski,...)

Les rôles et fonctions de chacun peuvent être définis comme suit :

ROLES ET FONCTIONS DE LA DIRECTION	
Savoir être	Savoir faire
<p>- Etre ouvert à l'échange.</p> <p>- Etre force de proposition.</p> <p>- Etre un adulte référent ; <i>-attitude appropriée.</i> <i>-tenue vestimentaire appropriée.</i> <i>-langage adapté.</i> <i>-cohérence dans les attitudes.</i> <i>-respect des règles et des personnes.</i> <i>-veiller au respect des objectifs pédagogiques.</i> <i>-être vigilant et rigoureux sur l'organisation des activités et de la vie quotidienne.</i></p> <p>- Etre disponible et accessible.</p> <p>- Etre réactif et à l'écoute ; <i>-adaptabilité.</i> <i>-analyse de la situation.</i> <i>-prise de recul.</i> <i>-capacité à se remettre en question.</i></p> <p>- Adopter une attitude cohérente avec l'ensemble de son équipe.</p> <p>- Savoir communiquer à bon escient.</p> <p>- Etre en capacité d'informer et de communiquer ; <i>-avec les enfants.</i> <i>-partage, échange au sein de l'équipe.</i> <i>-avec les familles.</i> <i>-avec les partenaires extérieurs (prestataires, élus locaux...)</i></p>	<p><i>Elaborer le projet pédagogique en référence au projet éducatif.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le projet ; <ul style="list-style-type: none"> -planifier et organiser son quotidien en respectant un échéancier. - Evaluer le projet ; <ul style="list-style-type: none"> -utiliser les critères d'évaluation définis dans le projet pédagogique. -analyser les écarts entre le prévu et le réalisé. -proposer si nécessaire des réajustements. -Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. <p><i>Diriger les personnels.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrer l'équipe ; <ul style="list-style-type: none"> -organiser le travail d'équipe. -savoir déléguer certaines tâches. -gérer les conflits - Accompagner l'équipe pédagogique ; <ul style="list-style-type: none"> -planifier l'évaluation et le suivi des animateurs. -assurer son rôle formateur (transmissions de savoirs, conseils, échange d'expériences, documents...) -mettre en place et utiliser des outils d'évaluation. -formuler une appréciation argumentée et censée sur les stages pratiques des animateurs stagiaires. <p><i>Assurer la gestion de l'accueil.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ordonner et organiser son travail. - Informer son équipe du cadre réglementaire (règlement intérieur, instructions départementales) - S'assurer de la bonne utilisation des locaux. - Gérer et suivre un budget. - Mise en œuvre et utilisation d'outils de suivi administratif ; <ul style="list-style-type: none"> -inscriptions, fiche présence, dossiers animateurs, documents sanitaires. - S'assurer du suivi sanitaire des enfants ; trousse pharmacie, suivi médicamenteux, registre d'infirmerie. <p><i>Développer les partenariats et la communication.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter de manière adaptée le projet pédagogique aux familles et aux partenaires. - Favoriser la communication (affichages obligatoires) - Communiquer régulièrement en interne (organisateur, animateurs) - Communiquer régulièrement en externe (familles, partenaires)

RÔLES ET FONCTIONS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	
Rôles	Fonctions
<i>Garant(e) de la sécurité.</i>	- Connait les bases de la législation. - Met en application la réglementation.
<i>Responsable de l'hygiène de vie et de la santé.</i>	- Intègre les enjeux d'une vie quotidienne. - Respecte les besoins et rythmes de vie de l'enfant.
<i>Gère et anime des activités.</i>	- Connait des techniques d'animation. - Connait les éléments constitutifs d'une séance d'animation. - Prépare, met en place et évalue ses séances d'animation. - Maîtrise le fonctionnement d'un travail en équipe.
<i>Capable d'élaborer un Projet d'Animation.</i>	- Réalise et/ou conçoit un projet d'animation cohérent. - Propose son projet de façon compréhensible.
<i>Garant(e) du relationnel.</i>	- Prend contact, sait échanger, argumente et tient sa place dans un groupe. - Connait des techniques pour rendre la communication plus efficace. - Connait quelques mécanismes spécifiques aux situations de communication. - Est informé(e) des acteurs qui gravitent autour de l'enfant.
<i>Est toujours en formation</i>	- Analyse ses pratiques - Évalue son rôle dans tous les temps de son travail.
<i>Est u(e)n citoyen(ne) avant tout</i>	- Sensible aux faits de société. - Connait les différentes responsabilités qui lui incombent par rapport à ses droits et ses devoirs.

B) Projet pédagogique de l'équipe d'animation.

1-Valeurs et intentions éducatives

Notre projet s'appuiera sur les objectifs principaux poursuivis par Hautes Terres Communauté, qui sont les suivants :

- Favoriser la vie en collectivité et encourager les prises d'initiatives ;
- Favoriser et encourager la citoyenneté, la tolérance, la curiosité et l'implication des enfants ;
- Permettre aux enfants de découvrir leur territoire sous différents aspects : environnement, patrimoine, culture, milieu associatif, porteurs de projets... ;
- Initier les enfants à la pratique d'activités emblématiques, notamment de pleine nature ;
- Proposer des activités de qualité en lien avec le projet de territoire de Hautes Terres communauté, en s'appuyant notamment sur les différents services intercommunaux, et sur les différents partenaires (locaux, institutionnels...).

Fortes de ces thématiques, nos axes pédagogiques sont :

- 1) **Favoriser la vie en collectivité et encourager les prises d'initiatives,**
- 2) **Permettre aux enfants d'apprendre, de découvrir le patrimoine du territoire, la préservation de son environnement, et des activités emblématiques, notamment de pleine nature,**

3) Mutualiser les moyens pour pouvoir proposer des activités attractives, construites et inédites.

➤ La réalisation de ces trois objectifs permettront aux enfants de :

- ✚ Se construire à travers des rencontres, des échanges, des expériences et des situations nouvelles,
- ✚ Trouver leur place dans le groupe,
- ✚ Développer leur autonomie,
- ✚ Se valoriser par une participation active dans la mise en place et dans la réalisation de projets,
- ✚ Découvrir et s'appropriier son environnement quotidien,
- ✚ Élargir leurs horizons (tant géographique qu'en termes de pratiques ou de rencontres),
- ✚ Prendre du plaisir

Derrière l'ensemble de ces objectifs, nous cherchons à rendre l'enfant, à des degrés divers :

- ✓ Citoyen,
- ✓ Respectueux de son environnement et de lui-même,
- ✓ Tolérant,
- ✓ Curieux

2-Moyens mis ou à mettre en œuvre

- * Durant les vacances, plusieurs thèmes sont au programme comme les sports, les arts, le bricolage, la danse...
- * Des activités telles que piscine, activités manuelles ou sportives, théâtre sont prévues.
- * Des sorties sur la journée avec pique-nique sont prévues afin de permettre aux enfants de visiter d'autres lieux, et notamment de découvrir leur territoire.
- * Des mini camps sont organisés régulièrement par tranches d'âges.

3-Organisation des actions

- Mise en place de nombreuses activités extérieures pour que les enfants apprennent à connaître leur environnement.
- Activités adaptées à chaque tranche d'âge : un enfant suivant son âge ne découvre pas les mêmes choses.
- Activités partagées : les plus grands peuvent aider et partager leur expérience avec les plus petits.

4-Coordination d'équipe, évaluation des actions

- ⇒ Tous les soirs, de manière orale, concertation de l'équipe pour un bilan journée.
- ⇒ Fin de semaine, une réunion de l'équipe pour voir s'il y a des éléments à garder, à transformer ou à supprimer en termes d'activités et de fonctionnement pour permettre l'évolution positive du centre.

Validé le

*Signature du représentant de
L'association Ville Auvergne*
Paul GILLES LACROIX
(Responsable de ALSH)